

II.

Les abréviations dans l'écriture latine.

Nous distinguons :

- A. Les abréviations de l'époque romaine;
- B. les abréviations du moyen âge.

A. Les abréviations de l'époque romaine.

Dans les écritures de l'époque romaine, on rencontre cinq genres d'abréviations :

1. Abréviations par suspension;
2. notes tironiennes;

3. abréviations par contraction;
4. abréviations des manuscrits de droit;
5. chiffres romains.

1. Les abréviations par suspension.

Le mode d'abréviation le plus ancien, en usage chez les Romains, consistait à n'écrire que la première lettre du mot (ou plusieurs lettres, là où une seule eût été prêtée à confusion). On écrivait, par exemple, **C.** pour *Gaius*, **CN.** pour *Gnaeus*, **S.** pour *Spurius*, **SER.** pour *Servius*, **SEX.** pour *Sextus*. Ces abréviations on emploie surtout pour les prénoms et titres des personnes et pour les formules qui reviennent souvent et dans les diverses classes d'inscriptions et documents. Ces abréviations sont désignées sous le nom de *litterae singulares* ou *singulae litterae* (voir pl. 114, p. 2, ligne 19 et p. 1, ligne 12); on les appela plus tard *sigla* (sigles; ce nom se retrouve dans le *Codex* de Justinien, I, 17, 2, § 22).

Dans l'ancien temps les mots étaient abrégés de la même façon, qu'ils fussent au singulier ou au pluriel. Pourtant à partir du I^{er} et II^e siècle après J.-Ch. peu à peu l'usage se répandit de marquer le pluriel en doublant les lettres. D'abord on redoublait la lettre autant de fois que le nombre de personnes mentionnées contenait d'unités; plus tard on s'habitua à considérer le redoublement de la lettre comme la marque du pluriel, sans y attacher l'idée d'un nombre plutôt que d'un autre. Si l'abréviation se composait de plusieurs lettres, d'ordinaire on doublait la dernière. Ainsi on écrivait **DD.NN.** pour deux *domini nostri*, **DDD.NNN.** pour trois *domini nostri*, **AVGG.** pour deux *Augusti*, **AVGGG.** pour trois *Augusti*, **CAESS.** pour *Caesares*, **IMPP.** pour *imperatores*, **VV.CC.** pour *viri clarissimi*. — Avant Dioclétien l'abréviation pour *consul* ou *consules* était **COS.** (pl. 5, ligne 13.23; pl. 6, ligne 3; pl. 8, ligne 20), quelquefois seulement au III^e siècle on écrivit **CONS.**; au temps de Dioclétien pourtant on commença à écrire **CONSS.** pour *consules* et on s'en tint communément à cette façon d'écrire; **CONS.** au contraire ne désigna plus désormais qu'un seul consul. (Voir G.B. de Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae*, I, p. XXIII; Th. Mommsen, *Livii Codex Veronensis*, dans *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1868, Berlin 1869, p. 158, et dans les *Prolegomena* de l'édition du *Theodosianus*, pag. CL. Comp. la forme de l'abréviation pl. 11, reproduction a et b.)

Souvent le féminin était désigné en retournant la lettre à gauche, par ex. : **Ɔ** = *filia* ou *femina*, **Ɔ** = *puella* ou *pupilla*. Le plus souvent on a **Ɔ** pour *Gaia*, dans la formule **Ɔ.L.** = *Gaiae libertus, liberta* (= *mulieris libertus, liberta*).

Au II^e siècle de notre ère se présentent des cas isolés de la suspension syllabaire (on écrit l'initiale de chaque syllabe). Dans la suite, cette méthode d'abrégé les mots devint d'un usage de plus en plus fréquent. On trouve **FCR** = *fecerunt*, **HRD** = *heredes*, **MS** = *menses*, **MN** = *minus*, **PR** = *parentes*.

Après le mot abrégé on a d'ordinaire dans l'ancien temps un point comme signe de l'abréviation; très souvent pourtant ce point fait défaut.

Au II^e et III^e siècle on commença de temps en temps à marquer l'abréviation en mettant une barre au-dessus du mot abrégé; plus tard cela se pratiqua de plus en plus (pl. 7, ligne 3; pl. 8, ligne 3.24; pl. 22). Quelquefois la barre ne se trouve pas au-dessus du mot, mais est mise en travers (voir l'inscription de Gaudentia, pl. 11).

Les abréviations romaines nous sont surtout connues par les inscriptions et les médailles (voir pl. 2. 6. 7). Dans les manuscrits romains qui nous sont parvenus, on rencontre le plus souvent **B.** pour *bus* et **Q.** pour *que*. Primitivement l'abréviation pour *bus* n'était employée que pour le datif et l'ablatif pluriel de la troisième déclinaison, plus tard on l'employait quelquefois pour *bus*, en général; dans le *Livius* de Vienne, par exemple, on a une fois *Ahenobarb.* = *Ahenobarbus*. Primitivement aussi l'abréviation pour *que* n'était employée que pour la conjonction *que*, quelquefois pourtant elle est employée aussi dans d'autres cas; par exemple dans le *Vergilius Medicus* on a *neq.am* = *nequeam* (voir Cipolla, *Codici Bobbiesi*, pl. VI, facsimile 3, ligne 289); et dans le *Bembinus* de Térence on a *neq.o* = *nequeo* (voir Traube, *Vorlesungen und Abhandlungen*, p. 139, notes 1.2.) Voir aussi *q.remus* sur notre pl. 14 a, 16.

On doit aussi ranger, parmi les abréviations par suspension, la suppression de **m** et de **n** à la fin des lignes. On imitait ainsi les manuscrits grecs, dans lesquels le *v* final se trouve remplacé par une petite barre. Dans les manuscrits les plus anciens l'abréviation se trouve indiquée par une barre, placée en haut à la suite de la lettre qui précède l'omission, à l'endroit où est supprimé **m** ou **n**; plus tard la barre se trouva placée au-dessus de la dernière lettre écrite. Au-dessous de la barre, on a souvent un point et dans beaucoup de manuscrits il y a cette différence que pour **m** on a une barre et un point tandis que pour **n** on n'a qu'une barre (pl. 12b). Un des plus anciens exemples connus de suppression de l'**m** se trouve à la fin de la ligne d'une inscription de Philocalus, le *quadratarus* bien connu du Pape Damase, dans le mot *parentum* (L. Traube, *Hieronymi Chronicorum codicis Floriacensis fragmenta*, Leyde 1902, p. VII). Primitivement **m** et **n** n'étaient supprimés qu'à la fin des lignes, plus tard aussi à l'intérieur des lignes à la fin des mots et enfin même à l'intérieur des mots. (Voir sur la suppression de l'**m** et de l'**n** Traube, *Nomina sacra*, p. 241.)

Il faut ici encore attirer l'attention sur l'abréviation de la finale par un trait oblique, au-dessous de la ligne; dans nos planches cette abréviation se rencontre pour la première fois dans la signature du correcteur du *Codex Hilarius* de l'année 509/10 et dans le document de Ravenne de l'année 572 (pl. 20. 22).

Signalons, en terminant, encore quelques autres abréviations par suspension : *incip.* ou *inc.* = *incipit*; *expl.* = *explicit* (pl. 20); *ss* = *supra scriptus*; *qs* = *qui supra* (pl. 8. 22).